

## **SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2016**

L'an deux mil seize, le premier juillet à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. DUEZ Jean Pierre, Maire.

Présents : MM DUEZ - Mmes BOSSIS - CHATELIER - MM MOURLOT - VILLENEUVE - GAUTIER - ANNEREAU - ARCHAT - HERAUD – LEBLOIS.

Pouvoirs : Mme BELLOT à Mme BOSSIS  
Mme BOFFELI à M MOURLOT  
M BERTET à M VILLENEUVE

Excusée Mme CHATEAU

Secrétaire de séance : Mme BOSSIS

- **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 MAI 2016**

Le compte rendu de la réunion du 30 Mai 2016 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

- **CESSION D'UN CHEMIN RURAL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par le SMICVAL pour lui céder le chemin rural qui longe le pôle de recyclage.

La procédure administrative s'avère relativement complexe (selon le Code Rural) et onéreuse puisqu'une enquête publique doit être ouverte afin de permettre aux riverains - prioritaires sur l'acquisition – de faire parvenir leur proposition.

Afin de mettre en place la procédure, le Conseil Municipal à l'unanimité Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le principe de la cession du chemin rural situé à « Fourneton », à coté du Pôle Recyclage. Il approuve la décision de procéder aux formalités d'enquête publique afin d'aliéner, par la suite, le chemin rural à un prix équivalent aux frais engagés par la commune pour la cession de ce bien. Enfin, il autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Une réserve est toutefois émise : les financements engagés devront être réellement remboursés par le SMICVAL.

- **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE RESTAURATION DU PRESBYTERE**

La restauration du Presbytère sera réalisée par l'Entreprise JURCIC, la mieux-disante parmi les différentes propositions reçues.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ce dernier l'avait autorisé par la délibération 2015-09-06 à solliciter une aide auprès de Monsieur Philippe Madrelle, sénateur de la Gironde.

Les travaux devant débuter en août, la demande de subvention doit être déposée au plus vite.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de l'enveloppe parlementaire auprès du Sénateur Ph. Madrelle concernant le projet de Restauration du Presbytère au titre de l'enveloppe parlementaire.

- **CONTRAT D'ENTRETIEN DU SYSTEME D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Le contrat d'entretien du système d'éclairage public va arriver à échéance. Il va devoir être renouvelé, soit auprès du prestataire avec lequel le contrat était précédemment signé soit auprès d'autres sociétés.

La proposition du prestataire actuel semble particulièrement onéreuse.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à consulter différents prestataires pour l'entretien de l'éclairage public.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Association de Tennis de Saint Paul.

Aucune activité n'existant désormais dans cette association, Philippe Leblois doit regarder les statuts afin d'envisager sa dissolution.

- Rapport d'activité de la Communauté de Communes de Blaye.

Monsieur le Maire procède à une lecture rapide des points importants du rapport. Ce dernier est consultable en Mairie.

Le magazine « le 13 » va être distribué par les conseillers municipaux courant juillet.

- L'Amicale Laïque a élu un nouveau bureau après la démission de Magali Rousseau, présidente.

Désormais sont élus :  
Présidente : M-Christine MOUCHAGUE  
Vice-Président : Philippe DUCOUT  
Trésorier : Serge DUPUY  
Secrétaire : Sandrine MOREIRA.

La séance a été levée à 19h50

La date de la prochaine séance de Conseil Municipale n'est pas fixée.